



## ***Le Pavillon Galant - Charte intérieure***

- Le Pavillon Galant est une maison de famille, louée pour des rassemblements familiaux ou amicaux.
- **Heure d'arrivée** : Arrivée le vendredi de 18 à 20h, et départ le dimanche à 17h.
- **Merci de respecter le nombre de personnes indiqué sur le contrat.**
- **Musique en extérieur** : musique d'ambiance avant 22 heures. En intérieur après 22 heures, portes fermées, niveau de basses faible.
- **Ménage final** : Le ménage est réalisé par vos soins. Si vous prenez l'option ménage, merci de ranger-remettre à leur place les meubles intérieurs et extérieurs. Cuisine : vaisselle propre rangée, frigo, four, micro-ondes corrects, poubelles évacuées.
- **Déchets** : Ordures ménagères : les sacs noirs sont à acheter et à déposer au local. tri recyclable ( sacs jaunes fournis ) et à déposer au local poubelle. bouteilles en verre : à déposer au container dans village.
- **Draps / literie** : Merci de prévoir vos draps et taies si vous ne prenez pas l'option linge de lit. En cas de salissures dues au couchage à même les alaises ou couvertures, un forfait blanchisserie sera facturé.
- **Animaux de compagnie**: Ils ne sont pas autorisés au Pavillon Galant.
- **Caution** : Remise à l'arrivée. Rendue après le départ, chèque déchiré ou virement. Etat des lieux de sortie effectué 24 à 48h après la sortie. **Si problème, le signaler durant les 24 premières heures de votre séjour.**

Nom/Prénom du titulaire du contrat :

Fait le :

Lu et approuvé .....

**Signature du titulaire du contrat :**